



Réunion de la CLE n° 11 « Val de Saône » 8 avril 2022 - 18h30 - Esbarres

La séance a été présidée par Jacques Jacquenet, Président du SICECO, Territoire d'Énergie Côte d'Or et Patrice Béché, Président de la CLE, qui remercient pour leur présence à la CLE, les Maires et les Délégués.

Les services du SICECO étaient représentés par :

- Thomas Irlinger, Technicien, Manon Ancery, Conseillère en Énergie Partagée et Jean-Michel Jeannin, Directeur Général des Services.

Les entreprises titulaires des marchés présentes étaient :

- Entreprise SPIE représentée par Alexis Bez,
- Entreprise Eiffage représentée par Stéphane Merle et Loïc Moyne

Les exploitants des réseaux publics présents étaient :

- Enedis : Cindy Louet,
- GRDF : François Gaillard.

ACTUALITÉS :

Le SICECO, Territoire d'Énergie Côte d'Or, a mis en place l'espace adhérent permettant à chaque commune d'avoir accès à toutes les données relatives à son patrimoine et aux compétences auxquelles elle adhère. Son accès se fait avec les mêmes identifiants que l'application SIG (retransmis dernièrement).

Une alerte est à nouveau faite sur la crise internationale et son impact sur le prix des énergies, notamment sur le prix du gaz qui a été multiplié par 6 depuis octobre 2021. En conséquence, les niveaux de prix en 2022 en gaz sont globalement très élevés (2 à 3 fois supérieur). Les prévisions pour 2023 et 2024 sont un retour à des tarifs similaires à ceux de 2021. (Une légère baisse est prévue sur l'électricité en lien avec la baisse de la TICFE (Taxe Intérieure sur la Consommation Finale d'Électricité) imposée par l'État mais qui fera l'objet d'un rattrapage dans les années à venir).

Afin d'aider au mieux certaines communes, le titulaire du marché a accepté la possibilité de sortir du groupement d'achat les tous derniers adhérents pour qu'ils puissent rester sur le TRV au cas où il soit plus intéressant que l'offre du groupement. Il est rappelé que le SICECO reste disponible pour toutes questions liées à l'énergie et au groupement d'achat.

I. ENERGIE

A. Conseil en Energie Partagé (CEP)

❖ Recensement des projets de rénovation du bâti

Le SICECO, via ses Conseillers en Energie Partagés (CEP), accompagne les communes dans les projets de rénovation des bâtiments et les constructions neuves. Les actions des CEP se concentrent sur la gestion du patrimoine, les suivis de consommations et la programmation des travaux en identifiant, pour le compte des communes, toutes les aides possibles à tous les niveaux. La récupération des CEE fait également partie de ce travail d'accompagnement.

A ce jour, 350 communes ont délivré la compétence CEP ; il est fortement recommandé de consulter votre CEP dès qu'un projet de rénovation d'un bâtiment est envisagé.

❖ Programmes d'aide du SICECO : isolation des combles

Le SICECO a remis en place un programme d'aide à l'isolation des combles perdus avec la création d'un groupement d'achat : l'étude est prise en charge par le SICECO. Les travaux seront subventionnés à 35%.

Un second appel à projet porterait sur les chaudières fiouls et propane à remplacer. L'objectif est d'engager rapidement la suppression des chaudières « fossiles » avec le maximum de subventions.

Les communes de Saint-Jean-de-Losne, Pouilly-sur-Saône, Les Maillys (4 bâtiments, 7 chaudières) et Labergement-les-Auxonne (3 bâtiments) sont intéressées par les études sur les remplacements des chaudières fioul.

La commune de Les Maillys indique être dans l'attente des pré-diagnostic réalisés.

B. Energies renouvelables, 2 outils d'investissement :

Le SICECO accompagne techniquement les communes sur tout projet et les invite à le contacter en cas de démarchage par des développeurs EnR. Si la commune décide de porter son projet, le SICECO peut l'accompagner.

❖ SEML « Côte d'Or Energie »

Pour certains projets, le développement peut être porté par la SEML Côte d'Or Energie (avec une société dédiée à chaque projet) qui est le développeur local à privilégier.

Trois projets éoliens sont actuellement en cours de développement, à Cerilly - Sainte-Colombe-sur-Seine, sur le secteur de Seurre ainsi qu'à Orchamps (39). 3 projets photovoltaïques au sol sont également en développement (Labergement-les-Seurre, Poiseul-la-Grange et Courchaton (70)). Les investissements réalisés dans ce cadre ont pour objectifs des seuils de rentabilité d'au moins 5%.

Une question est posée sur le temps d'amortissement d'un parc photovoltaïque : il est indiqué qu'il faut entre 8 et 12 ans selon les projets pour un amortissement complet des investissements.

Une question est posée sur la durée de vie des matériels photovoltaïques et éoliens : la rentabilité maximale est maintenue jusqu'à environ 20 ans. Pour le photovoltaïque, la production diminue progressivement pour atteindre -5 à -7% au bout de 20 ans. Pour l'éolien, il faudra remplacer les équipements pour maintenir une production.

❖ Régie « Côte d'Or Chaleur »

Dans le cas où un réseau de chaleur alimente au moins 2 abonnés, il y a « vente de chaleur ». Uniquement pour ces projets, le SICECO, via sa Régie Côte-d'Or Chaleur, peut, par transfert de la

compétence « Distribution publique de chaleur et de froid » par la commune au SICECO, construire, exploiter et gérer la vente de chaleur aux abonnés. Le SICECO porte la totalité de l'investissement.

Pour les projets propres des communes visant à supprimer des chaudières fioul ou propane, le SICECO réalise l'étude et l'accompagne jusqu'à la mise en route de la chaudière.

II. PROGRAMMATION DE TRAVAUX

A. Travaux d'Eclairage Public

❖ Organisation générale

Les contraintes actuelles et la nécessaire transition énergétique impose au SICECO de réfléchir avec les communes à une nouvelle manière d'éclairer, plus sobre et plus efficace.

La coupure nocturne voire la coupure totale estivale est le seul moyen efficace pour faire des économies sur la facture d'électricité.

La seule rénovation des luminaires âgés de plus de 20 ans en Leds prendra plus de 10 ans.

Il convient donc de s'interroger sur la dimension du parc de points lumineux et de le réduire dans la mesure du possible. La durée et l'intensité d'éclairage sont également à prendre en compte. Le Parc Naturel du Morvan est actuellement dans une démarche forte de réduction de la pollution lumineuse avec la candidature au projet Dark Sky (augmentation des coupures et température de luminaire à 2400° K maximum).

Le SICECO souhaite rencontrer les communes volontaires pour appliquer des actions fortes en faveur de la réduction du fonctionnement et de la taille du parc EP en faveur d'économies de fonctionnement et d'investissement, et en faveur de l'environnement (faune nocturne, insectes, oiseaux, pollution lumineuse, ...).

❖ Travaux en cours et programmation

Les dossiers en attente de validation sont présentés, ainsi que les dossiers en cours d'étude.

La commune d'Auvillars demande un rendez-vous pour étudier l'EP.

Les communes de Montagny-les-Seurre et Franxault indiquent avoir validé leur devis.

La commune de Laperrière-sur-Saône indique être toujours en attente de la 2eme tranche de rénovation Led : il est indiqué que ce dossier sera réalisé dans les années à venir mais que seuls les luminaires de moins de 20 ans sont rénovés et que la commune a bénéficié d'un dossier de rénovation des boules fluo en 2021, suite à l'interdiction des boules fluo en 2025.

La commune de Chamblanc demande un rendez-vous pour étudier la coupure estivale.

B. Travaux sur le réseau électrique

Le bilan des travaux en cours ou programmés (extensions de réseaux, renforcements, résorptions de fils nus et enfouissements) est fait.

❖ Extensions du réseau :

Les travaux d'extension programmés sont présentés. Il est précisé que le délai de livraison des postes de transformation a très fortement augmenté, allant jusqu'à 12 mois sur certains modèles.

❖ Enfouissements et renforcement de réseau :

Il est rappelé que suite aux nombreuses demandes, différents programmes ont été mis en place impliquant des taux de subventions différents selon les dossiers. Il est également précisé que

l'enveloppe FACé n'est à ce jour pas connu et qu'elle risque de diminuer dans les années à venir. L'enveloppe ENEDIS est quant à elle bloquée jusqu'en 2028 (renouvellement de concession).

La commune de Losne indique qu'une réglette télécom est toujours en attente de traitement, ainsi que quelques fils nu restant.

Interlocuteur technique SICECO : technicien Thomas Irlinger tirlinger@siceco.fr

Mme Louet, Interlocutrice Privilégiée ENEDIS sur la CLE, rappelle les missions du concessionnaire et les diverses coordonnées et ressources accessibles aux élus (diapos en pièces jointes).

La commune de Franxault indique qu'un poteau bois du réseau électrique est endommagé (trou de pivers) : ENEDIS prend note et recontacte la commune rapidement.

La commune de Montagny-les-Seurre indique une demande de permis de construire. Le réseau passe à proximité, le dossier sera traité directement avec ENEDIS.

III. MOBILITE

A. Infrastructures

Le réseau de bornes du SICECO constate une hausse du nombre de recharges sur son parc depuis juin 2021, mais avec une réduction de la quantité d'énergie chargée par connexion.

❖ Schéma régional de cohérence de développement des IRVE

Le Schéma régional de cohérence de déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques est actuellement en cours de révision par la Région jusqu'à fin 2022.

En parallèle, le SICECO réfléchit à revoir son infrastructure et rappelle que le déploiement fait par le SICECO vient d'une absence d'initiative privée plutôt en milieu rural. A ce jour, de nombreux sites et entreprises développent des points de recharge sur des lieux très fréquentés.

❖ Déploiement des stations d'avitaillement GNV

Le déploiement des stations GNV et bio-GNV est une autre manière, complémentaire à l'électricité, de répondre à la décarbonation des transports, notamment pour celui des marchandises.

Par l'intermédiaire de la SEML Côte d'Or Energie, il est envisagé la création d'une société régionale dédiée au déploiement de plusieurs stations de ce type en Côte d'Or, Jura, Doubs et Saône et Loire.

B. Flottes publiques

❖ Conversion des flottes

Le SICECO porte actuellement une réflexion sur l'accompagnement des communes dans le renouvellement de leur flotte de véhicules en lien avec les obligations de conversion des véhicules. Des projets d'achat groupé sont envisagés.

❖ Présentation GRDF (diapos en pièces jointes) :

M. Gaillard, correspondant GRDF, fait une présentation du gaz vert et de son développement actuel (hausse des raccordements, comparaison aux productions nucléaires) avec une présentation des méthaniseurs en fonction et ceux en cours de développement sur la région. La part du gaz vert en Côte d'Or représentera 15% de la couverture du besoin en gaz en 2024.

Le gaz vert est actuellement moins cher que le prix de vente des marchés du gaz. Les nouvelles technologies de chauffage tel que les pompes à chaleur hybride comprenant une chaudière au gaz sont des technologies qui permettent de lisser les consommations électriques en consommant plutôt du gaz au moment des pics de consommation électrique.

La commune de Pouilly-sur-Saône indique la présence d'une conduite gaz non utilisée sous pression sur un terrain communal et souhaite déplacer le réseau. GRDF recontacte la commune.

Les communes sont invitées à contacter le SICECO dès les prémises de tout projet de développement sur leur commune (construction et rénovation du patrimoine, gestion et aménagement des réseaux, extension urbaine, etc.).

Les remarques, avis, ou propositions sont à transmettre directement au SICECO à l'adresse contact@siceco.fr ou par l'intermédiaire du Président de CLE.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie les personnes présentes et lève la séance.

Établi le 11 avril 2022

Le Président de la CLE,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Patrice BECHE', is written over a faint, light blue rectangular stamp.

Patrice BECHE

PJ au compte-rendu :

Diaporama présenté en réunion de CLE
Tableaux travaux et programmations ultérieures
Coordonnées services Orange et ENEDIS
Présentation ENEDIS et GRDF